



Madame, Monsieur,

Cela fait neuf mois que le pays est confronté à une crise sanitaire et économique inédite, qui suscite de nombreuses interrogations, qui peut effrayer, et qui perturbe complètement notre vie sociale à tous.

Aucune manifestation n'a pu avoir lieu depuis le début de l'année mais nous espérons que cette vie locale à laquelle nous sommes tant attachés puisse reprendre dans le courant de l'année 2021. De notre côté, toutes les réunions avec les différentes instances et collectivités continuent de se pratiquer en vision-conférence, et pour les temps de travail en équipe municipale et les conseils, nous nous retrouvons à la salle des fêtes (non louée depuis début mars), à huis-clos et avec toute la distanciation nécessaire.

Je tiens à remercier tout le personnel municipal et le corps enseignant qui a su s'adapter à de nombreuses nouvelles règles de travail imposées par le protocole sanitaire, dans l'échange et la bienveillance. Et ce n'est pas tous les jours facile !

En attendant la fin de cette période trouble, il faut absolument garder le moral, l'espoir, des projets et l'envie de se retrouver comme avant et pourquoi pas mieux qu'avant...

Concernant les dernières décisions prises, le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les tarifs communaux, que ce soit pour la location de la salle des fêtes (quand cela sera possible), les concessions du cimetière, les repas à la cantine ou les photocopies proposées au secrétariat de mairie.

Les projets ne manquent pas et certains sont en pleine négociation ; nous vous en dévoilerons le contenu dans le prochain numéro. Bonne nouvelle, les deux derniers terrains encore disponibles dans le lotissement du Val des Jonquilles sont en cours d'acquisition.

Nous adressons nos sincères pensées à Hermine Foucher, la doyenne de notre commune, centenaire depuis un mois et actuellement en maison de retraite.

Nous avons évidemment décidé, à regrets, d'annuler les voeux du conseil municipal, un rendez-vous festif et convivial, un temps d'échange et de rencontre qui manquera à beaucoup. Mais nous vous souhaitons, de tout coeur de passer cette fin d'année dans les meilleures conditions possibles, de continuer à prendre soin de vous, de vos familles, voisins et amis et surtout de maintenir scrupuleusement les gestes barrières dans les mois à venir, c'est indispensable pour se retrouver au plus vite.

**BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2021**

Henry BOUSSIQUOT
MAIRE



T. 02 54 43 22 31

(numéros d'urgence en cas d'absence et en dehors des horaires d'ouverture)

mairie.stlubin@orange.fr / www.saintlubinvergonnois.fr

L'UNIVERS DES ENFANTS

Les élèves de CM ont rendu hommage à Samuel Paty, professeur assassiné le 16 octobre dernier. Au retour des congés d'automne, LUNDI 2 NOVEMBRE, comme partout en France et en présence des élus, cette rentrée recueillie s'est tenue dans le strict respect du protocole sanitaire.

Une minute de silence a suivi la lecture de la *Lettre aux instituteurs* de Jean Jaurès, et précédé un temps pédagogique adapté à l'âge des élèves. L'occasion de réaffirmer l'unité de la communauté éducative autour de la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité.

EN BREF

Les effectifs pour la rentrée 2021 s'annoncent stables avec 115 élèves pour les deux écoles (RPI) et des groupes classes plutôt équilibrés.

Bien évidemment, les différentes sorties culturelles et sportives, annulées au premier semestre 2020, restent dans les classeurs et se décideront au fur et à mesure de l'évolution de la crise sanitaire d'ici la fin de l'année scolaire.

L'arrivée de la fibre est concrète à St-Lubin : l'école étant éligible, en début d'année les trois classes seront raccordées à la fibre et l'école sera pourvue d'une nouvelle installation téléphonique permettant une meilleure efficacité entre les bâtiments.



Du côté de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

s.boitard@live.fr

L'association USEP des écoles du RPI Saint-Bohaire - Saint-Lubin est composée d'élèves, d'enseignants et de parents d'élèves. Sa particularité est d'avoir 2 bureaux : un bureau adultes mais aussi un bureau enfants (6 élus au sein de la classe de CM). Ainsi, certaines actions sont totalement gérées par les élèves.

En 2020, la crise sanitaire a entraîné l'annulation des deux projets phares que sont l'étoile cyclo (classe des CM2) et les P'tites Randos (classe de maternelle), mais aussi de certaines rencontres sportives prévues pendant et hors temps scolaire.

3 des 5 classes ont tout de même pu participer à des rencontres sportives associatives organisées pendant le temps scolaire au niveau du secteur Blaisois ou du département de septembre à février. Les élèves de CM2 ont notamment participé aux P'tits Bals. Après s'être entraînés en classe, une grande rencontre autour de la danse traditionnelle (avec présence d'un groupe de musique traditionnelle) a eu lieu à St-Sulpice. Les enfants avaient également une très belle chorégraphie sur une chanson de Christophe Mae, qu'ils ont pu présenter aux autres écoles à cette occasion.

En complément, les enfants du RPI se sont vu proposer 7 rencontres organisées le mercredi après-midi.

Le bureau enfants a également participé, pour la deuxième année, au congrès départemental des enfants. Après avoir travaillé en classe sur « les ressources locales » et « les rencontres intergénérationnelles », ils ont pu débattre avec d'autres enfants d'associations USEP du Loir-et-Cher). L'après-midi s'est prolongé par une visite des salons de la préfecture et un goûter en présence du Préfet avec lequel les enfants ont pu discuter en toute simplicité.

Au cours du confinement, l'association a su s'adapter et les élèves de CM2 ont tout de même travaillé (depuis chez eux) sur la semaine étoile cyclo en préparant un carnet de voyage dessiné sur ce qu'aurait été leur 30^{ème} étoile cyclo. Cette initiative a été saluée au niveau départemental et le travail des élèves a d'ailleurs

été présenté lors de l'assemblée générale de l'USEP 41 le 29 septembre dernier.

L'USEP 41 a également proposé aux écoles du département de participer à des e-rencontres. De retour à l'école, d'autres e-rencontres ainsi qu'une randonnée contée ont pu être organisées.

Notre association locale n'a pas pu réaliser toutes les actions prévues en 2020 qui permettent de financer une partie des projets. Le weekend récupération de ferraille au printemps, les ventes de gâteaux par les enfants chaque veille de vacances scolaires et la vente de sapin du mois de novembre ont dû être annulés. La tombola pour gagner la corbeille garnie de Noël a pu être maintenue (sans vente de tickets en porte à porte).

Nous espérons un retour à la normale rapide avec le retour de toutes les activités. Nous remercions les enfants, les familles et les communes pour leur soutien et rappelons que notre association ne pourrait exister sans votre mobilisation.

L'assemblée générale 2020 n'ayant pu avoir lieu en novembre en raison de la Covid-19, le bureau de l'association reste pour l'instant inchangé :

Présidente : Salomé BOITARD
Co-présidente : Laurence CHEMMA
Trésorière : Valérie LEDDET
Co-trésorier : Jean-Marc FOURICQUET
Secrétaire : Audrey RENCEN
Co-secrétaire : Nicolas RENCEN



COMMÉMORATION



**Première cérémonie commémorative pour Henry Boussiquot, Maire,
du 102^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.
Et seconde cérémonie commémorative privée des habitants
en raison de la situation sanitaire !**

Cette date marquait par ailleurs le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu,
dont la sépulture repose sous l'Arc de Triomphe.

Lecture a été faite des messages envoyés par le Président de la République,
et de l'union française des associations de combattants et de victimes de guerre.

RECRUTEMENT

LES SAPEURS-POMPIERS DE ST-LUBIN-EN-VERGONNOIS RECRUTENT !

Être sapeur-pompier volontaire c'est prendre un engagement important qui repose sur le respect de valeurs fondamentales pour être au plus près de la population pour tout secours à la personne.

Envie de les rejoindre, besoin d'information complémentaire :

Contactez Philippe Prudhomme au
06 72 09 98 98



NOUVEAUTÉ



RÉCONFORT GUSTATIF

Le traditionnel « repas des aînés » n'ayant pu avoir lieu le 11 novembre 2020, l'équipe municipale a souhaité offrir aux quelques 150 bénéficiaires, un colis entièrement LOCAL, distribué par les conseillers.

^Au menu

Rillettes au foie gras de la ferme de la Chambrerie

(habituellement présente au festival de vins)

Fromage de chèvre du Huaume

Brioche de la boulangerie Gaveau

Miel du producteur st-lubinois Guillaume Martin

Bière de la brasserie Hönigmann

À SAVOIR



Suite à de nombreux appels, l'ADIL 41 Espace Conseil Faire (ECF) souhaite mettre en garde les particuliers qui pourraient être démarchés par

téléphone ou par courrier par des structures qui se revendiqueraient mandatées ou agréées par l'Etat ou des institutions voire par l'ADIL.

Depuis juillet 2020, le démarchage téléphonique dans le domaine de la rénovation énergétique est interdit.

Néanmoins, les appels téléphoniques se poursuivent sous divers prétextes : enquête sur la bonne exécution de travaux de rénovation énergétique, réalisation d'un diagnostic pour vérifier que le logement est sain ou non énergivore, organisme qui prétend accompagner les personnes pour les aider à financer leur projet, etc.

Le démarchage peut également se faire sous forme de courrier. Le fait que des logos apparaissent sur un courrier n'est pas, en soi, un gage de sérieux. Un courrier envoyé à de nombreux habitants du Loir-et-Cher porte, par exemple, le logo d'Action Logement sans que l'organisme ait été mandaté par Action Logement ni même qu'Action Logement ait autorisé cette utilisation frauduleuse.

Aucun démarchage n'est effectué par l'ADIL 41 ECF, par l'ANAH, par la Région Centre-Val de Loire ou par Action Logement sur le département.

Dans tous les cas, si vous avez un projet concernant votre logement (isolation, mode de chauffage, énergies renouvelables, ...), contactez les conseillers en énergie de l'ADIL 41 ECF 41 qui vous renseigneront de manière neutre, gratuite et objective d'un point de vue technique mais aussi financier en vous indiquant toutes les aides mobilisables en fonction de votre situation personnelle.

Pour les contacter ou prendre un rendez-vous sur Blois ou sur l'une de leurs permanences :

ADIL EIE 41

34 avenue Maunoury – cité administrative – porte C – 41000 BLOIS / Tél. : 02 54 42 10 00 – Email : adileie41@wanadoo.fr – Site : www.adil41.org

NOUS SOUHAITONS VOUS METTRE EN GARDE FACE À LA RECRUESCENCE DE DÉMARCHAGES ABUSIFS, ILLÉGAUX, VOIRE FRAUDULEUX ! PAR PRINCIPE REFUSEZ TOUT ACCÈS À VOTRE DOMICILE OU À VOS DONNÉES PERSONNELLES SANS ÊTRE SÛR DE VOTRE INTERLOCUTEUR !!!



Vous souhaitez ne plus souffrir du froid l'hiver et de la chaleur l'été, rendre votre logement moins énergivore pour réduire votre facture d'énergie et limiter son impact sur l'environnement, donner de la valeur à votre bien ?

Les aides sont nombreuses et évolutives (aides directes, crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro, TVA réduite..) : le conseiller Rénov'Habitat vous oriente vers les aides financières mobilisables pour votre projet. En complément, Agglopolys subventionne 10 % du coût des travaux éligibles (plafond de 2 000 € ou de 5 000 € pour des rénovations très performantes).

Conseiller Rénov'Habitat / Tél. 02 54 56 49 99 / renov-habitat@agglopolys.fr



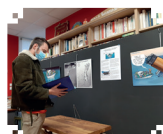
Artecisse est une association portant le label « Comité-relais Val de Loire France Libertés » (Fondation Danièle Mitterrand). Elle invite la Culture contemporaine à se faire le porte-parole de l'environnement Eau, bien commun au vivant et à l'humanité, tout en valorisant la Vallée de la Cisse.

Malgré la situation sanitaire particulière, sa présidente-fondatrice a tenu à maintenir le cap et soutenir les intervenants ainsi que le festival d'événements H2O qui a pu s'égrener au fil des derniers mois, avec de nombreuses rencontres, lectures, expositions, projections, ...

L'an prochain, pour la Cisse^{ème} édition, le thème sera **L'EAU SOLID'AIR**.

Retenez d'ores-et-déjà le week-end des **5 et 6 juin 2021**, pour la journée de l'environnement.

Plus d'info > mail : artecisse@gmail.com / Site internet : www.artecisse.xyz / Blog : www.h2eau.blog



La Région Centre-Val de Loire a établi un rapport d'activité et de développement durable qui retrace l'ensemble des réalisations pour l'année 2019, destiné à améliorer le quotidien des habitants et penser l'avenir de la région. Il est consultable en mairie. Vous pourrez y retrouver tout ce qui est fait pour l'emploi, la jeunesse, les aînés, la solidarité ainsi que le rapport financier.

EN BREF



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

LE RECENSEMENT À 16 ANS DOIT AVOIR LIEU DANS LES 3 MOIS QUI SUIVENT LE 16^E ANNIVERSAIRE !

Il faut alors vous faire recenser auprès de la mairie de votre domicile. Après ces démarches, vous obtiendrez une attestation de recensement qui vous sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

Le recensement permet à l'administration :
de vous convoquer à la journée défense et citoyenneté (JDC).
et de vous inscrire d'office sur les listes électorales quand vous atteignez l'âge de 18 ans.

Le rapport de la qualité de l'eau (tous les taux sont conformes aux normes en vigueur) est consultable en mairie.



Pour information, en 2019, 68.000 m³ ont été consommés sur la commune ; 598 branchements composent les 37 kilomètres de réseau.

Le paillis réalisé et stocké par le personnel technique est à disposition des habitants sur simple demande auprès du secrétariat !



Le conseil départemental
RECRUTE ET FORME

Ensemble, protégeons l'enfance



Devenez

**ASSISTANT(E)
FAMILIAL(E)**



Si ce métier vous intéresse
contactez-nous

02 54 58 41 90

info.assistantfamilial@departement41.fr

Conseil départemental de Loir-et-Cher
Hôtel du département
Place de la République
41020 Blois Cedex
TÉL. 02 54 58 41 41
www.departement41.fr



Vallée de la Cisse

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ÉTUDE DU PATRIMOINE LOCAL

(Président Henri Burnham, maire délégué de Valloire-sur-Cisse)

La Vallée de la Cisse, un « grand village » le long de la rivière reliant 18 communes, a une histoire naturelle, patrimoniale et sociale, qui s'inscrit dans la Grande Histoire. L'association s'est donnée pour mission de valoriser ce territoire, en l'étudiant grâce à ses chercheurs bénévoles.

Férés des époques antérieures (fouilles), ils ont publié depuis 1973 le résultat de leurs recherches dans 26 bulletins et deux hors-série.

Cela constitue le ciment des habitants de cette vallée.

Pour les joindre, acheter les ouvrages, proposer un sujet ou un projet : vallee.de.la.cisse@gmail.com. À travers le site internet <http://vallee-de-la-cisse.fr/> prenez connaissance des calendriers des manifestations organisées par les associations.



**VOUS CHERCHEZ
UNE ASSISTANTE
MATERNELLE
AGRÉÉE ?**

Contactez Mélanie Jarrier :

06 60 24 54 76

Bouqueil la Ville

(sur la route de St-Bohaire)



Un circuit équestre
La vallée de la Cisse à cheval
a été mis en place sur le territoire
d'Agglopolys. Long de 82 km,
il traverse 6 communes : Mesland,
Monteaux, St-Lubin-en-Vergonnois, Valencisse, Valloire/
Cisse, Veuzain/Loire.

Un balisage a été fait ; le plan du parcours
est disponible sur le site d'**Équiliberté 41**.

À SAVOIR



LE PAYS DES CHÂTEAUX : C'est un véritable outil au service des acteurs du territoire qui a pour mission de structurer le développement local, et donc de favoriser l'émergence des projets des acteurs locaux, qu'ils soient publics, privés ou associatifs.

Le Pays des châteaux, est un syndicat mixte composé de 89 communes regroupées au sein de 3 EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) et du Conseil Départemental, représentant près de 151 000 habitants, soit plus du tiers de la population du Loir et Cher. Il regroupe :

- la Communauté d'Agglomération de Blois (Agglopolys) qui compte 43 communes et près de 110 000 habitants.
- la Communauté de communes du Grand Chambord qui compte 16 communes et près de 21 000 habitants
- la Communauté de communes Beauce Val de Loire qui compte 30 communes et près de 20 000 habitants (depuis le 1er janvier 2018)

Pour mener à bien son projet de territoire, le Pays des châteaux s'appuie sur une équipe technique qui est à l'écoute des acteurs en matière de développement local, de performance énergétique, de développement touristique, d'assistance et de conseil.

Il participe également au soutien financier de ces projets grâce à un Contrat qui fixe les modalités du partenariat entre la Région, les Collectivités et les porteurs de projets, ou par le biais du programme de fonds européen LEADER. Le Pays des Châteaux assume par ailleurs la compétence Tourisme - accueil, promotion, animation et commercialisation touristique, notamment financée par la collecte de la taxe de séjour sur tout le territoire du Pays des Châteaux. Enfin, le Pays des Châteaux conseille et conduit diverses missions d'études et de prospectives dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'agriculture ou encore des services à la population...

Son rôle :

- Animer les acteurs du Pays pour mutualiser et travailler ensemble
- Etre l'interface et la ressource d'information auprès des partenaires institutionnels
- Aider à la décision pour les élus dans leurs projets de développement du territoire
- Aider à la recherche de financements complémentaires pour les investissements publics et privés
- Aider les porteurs de projets économiques et acteurs culturels
- Promouvoir le développement durable de notre territoire

Le conseil municipal a plusieurs projets pour l'amélioration du cadre de vie à St-Lubin, qui feront probablement et prochainement l'objet d'études auprès des services du Pays des Châteaux.

**Soyez curieux, visitez le site internet : www.paysdeschateaux.fr
T. 02 54 46 09 30 / contact@paysdeschateaux.fr**



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Déplacements et Habitat est un document d'urbanisme et de planification qui permet la mise en cohérence des politiques publiques territoriales.

Après son approbation prévue en 2022, ce document unique remplacera les documents d'urbanisme des communes (Plans Locaux d'Urbanisme, Plans d'Occupation des Sols,...). Le PLUi définit la stratégie d'aménagement et de développement d'un territoire pour 10 à 15 ans.

Depuis 2016, Agglopolys a souhaité se doter d'un outil qui harmonise les règles entre les communes, préserve et mette en valeur nos paysages, nos terres agricoles, notre patrimoine pour continuer à accueillir des activités, des entreprises, de nouveaux habitants :

- Le zonage et les règles d'urbanisme pour l'ensemble du territoire de l'agglomération
- Les orientations en matière de déplacements urbains
- Les orientations en matière d'habitat

Jusqu'à la fin du mois de février et depuis le début de la procédure d'élaboration du PLUi-HD, vous pouvez faire part de vos remarques sur le registre mis à votre disposition en mairie pour y recueillir vos avis et attentes.

Concernant St-Lubin, nous en sommes à la quatrième version qui a tenu compte de différentes remarques apportées par les élus de la commission spéciale PLUi-HD et proposées pour le développement de la commune que nous souhaitons harmonieux et dans l'intérêt de tous.

INFOS PRATIQUES

TARIFS COMMUNAUX (AU 1^{ER} JANVIER 2021)

CANTINE SCOLAIRE

Repas enfant : **3,45€**
Repas adulte : **6,60€**

GARDERIE SCOLAIRE

1 semaine, 1^{er} enfant : **10,10€**
1 semaine, 2^{ème} enfant : **8,10€**
1 semaine, 3^{ème} enfant : **6,05€**
Occasionnel : **3,25€**

PHOTOCOPIE

Format A4 noir et blanc : **0,15€**
Format A4 couleur : **0,25€**

ABONNEMENT BIBLIOTHÈQUE **Gratuit !**

SALLE DES FÊTES

Caution : **500€** / **Tarifs été** : du 1^{er} mai au 30 septembre / **Tarifs hiver** : du 1^{er} octobre au 30 avril

	TARIFS COMMUNE				TARIFS HORS COMMUNE			
	ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER	
	AC	SC	AC	SC	AC	SC	AC	SC
AC = avec cuisine / SC = sans cuisine								
Jour de semaine (du lundi au jeudi)	210	160	260	205	320	270	370	315
Week-end (samedi et dimanche)	270	220	320	270	490	440	540	490

CIMETIÈRE

Concession trentenaire **350€**
Colombarium **525€** (15 ans) / Dispersion des cendres + plaque **100€**
850€ (30 ans)

AUCUNE AUGMENTATION !

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ST-LUBIN

est ouverte aux horaires suivants, en dehors des congés scolaires :

MARDI & JEUDI DE 16H30 À 18H

CARTE GRATUITE !!!



Renouvellement des œuvres plusieurs fois par an, achat de nouveautés, prêt de DVD, de revues mensuelles, ...

N'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe
pour quelques heures de temps en temps : une autre façon de se rencontrer, d'échanger, de rendre service.

La communauté d'agglomération dont nous dépendons est au service de tous les habitants de son territoire. Elle détient de nombreuses compétences, utiles à tous :

Assainissement / aménagement du territoire
crématorium / transports
développement économique
loisirs / collecte des déchets
culture / gestion de la voirie (grands axes)
eau pluviale / tourisme / enseignement
supérieur action sociale / environnement

Toutes les infos sont consultables sur

www.agglopolys.fr

Pour joindre un service : 02 54 90 35 35



Si vous n'avez pas internet, laissez un message complet en mairie, nous serons votre relai.



Le secrétariat de mairie sera fermé au public du
vendredi 18 décembre - 13h au lundi 4 janvier - 16h

Deux permanences seront assurées les jeudis 24 et 31 décembre de 18h à 19h.



Retrouvez l'actualité
de St-Lubin sur votre
téléphone portable,
tablette ET ordinateur



MAGALI ET BRUNO GAVEAU
mardi > vendredi : 7h15 > 13h / 15h30 > 19h30
samedi : 7h15 > 13h / 15h30 > 19h30
dimanche : 7h15 > 13h

Pains, viennoiseries, pâtisseries, sandwiches,
épicerie de première nécessité, tabac

FERMETURE VENDREDI 1^{ER} JANVIER 2021

SFIZIO, LE CAMION ITALIEN
- FRAIS, FAIT MAISON E' BASTA ! -

CONSULTEZ LA CARTE, COMMANDEZ EN LIGNE
OU PAR TÉLÉPHONE

06 32 40 90 76

PLACE MICHAUX
TOUS LES QUINZE
JOURS, LE LUNDI SOIR
(SEMAINES IMPAIRES)
à partir de 18h30



AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

LUNDI : 13H00-17H00

MARDI, VENDREDI :
11H00-12H30 / 13H00-17H00

MERCREDI : 13H15-17H00

JEUDI : 8H30-12H15